

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 28 février 2006 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry et Rita-Thérèse Poisson, toutes commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., M. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Mmes Nathalie Martel, dir. serv. ress. hum. et Julie Brunelle, secr. gén. adj., ainsi que M. Alain St-Jean, commissaire.

Mmes Johanne Beaulieu et Guylaine Richer ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-060228-1317

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2006.

Adopté

SUIVI

En suivi à la dernière séance ordinaire, le secrétaire général, M. Michel Gratton, dépose un document de réflexion sur le rôle du comité exécutif lors de l'expulsion d'un élève. Ce document fait suite aux échanges intervenus au comité exécutif sur cette question. Les membres conviennent de revenir sur le sujet à la prochaine réunion.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-060228-1318

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, lequel comprend le sujet suivant, en plus des points statutaires :

4. Nomination de gestionnaire : recommandations du comité de sélection;

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n^o CE-060228-1319

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 5.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CE-060228-1320

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 10.

NOMINATION – COORDONNATRICE

Résolution n^o CE-060228-1321

ATTENDU l'avis du concours ayant trait au poste de coordonnatrice à la Direction du service de la formation générale des jeunes;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE NOMMER Mme Lise Laurence au poste de coordonnatrice à la Direction du service de la formation générale des jeunes, et que la date de nomination soit déterminée par la direction générale;

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Mme Lise Laurence sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n^o CE-060228-1322

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 15.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général